



La Chaux-de-Fonds, le 13 janvier 2020

Aux membres de la Section des Montagnes neuchâtelaises

CONVOCATION / INVITATION

Madame, Monsieur, Chère amie, Cher ami,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale **ordinaire** de notre Section qui aura lieu le :

Jeudi 13 février 2020, à 19h15 (arrivée du train depuis Le Locle à 18h 59),
Au café-restaurant de l'Univers, rue du Parc 37, La Chaux-de-Fonds

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Bienvenue et liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'AG ordinaire du 17 janvier 2019 (document sur demande)
4. Brefs rapports du président, des chef-fe de groupe aux CG
5. Vie de la section des Montagnes, projets, actions,...

Débat ouvert aux membres de l'assemblée.

6. Comptes 2019 et budget 2020
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Election du comité, des vérificateurs des comptes
9. **Point de la situation concernant les élections communales du 14 juin 2020 (sauf Le Locle)**
 - a. Conseil communal
 - i. Le Locle
 - ii. La Chaux-de-Fonds
 - b. Conseil général
 - i. Le Locle
 - ii. La Chaux-de-Fonds
 - c. Autres communes des Montagnes
10. Divers et propositions des membres

Votre présence revêt **une haute importance**, car nous vivons une période où l'engagement de toutes et tous est essentiel. **MERCI DE LIRE LES PAGES SUIVANTES !** (*reprises de la convocation de 2016, mais toujours actuelles*)

Avec nos meilleures salutations et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Pour le Comité
Pierre-Yves Blanc
Président SMN



Nous sommes à un moment clé. **Sans un sérieux engagement**, le vivre ensemble que nous défendons selon nos 5 critères : le long terme – la qualité – la solidarité – la décentralisation – la diversité est appelé à ne pas voir le jour. **Merci d'y réfléchir !**

Le discours simpliste et populiste règne en maître. Est-ce acceptable ?

La pensée unique avec le capitalisme comme religion, l'humain comme ressource, la technologie comme mantra... Est-ce raisonnable ?

La solidarité est possible

Serrons-nous les coudes et travaillons ensemble



Ce n'est jamais le bon moment. Pourquoi moi et à quoi bon ?

Les associations, les organisations, les clubs... et les partis ont besoin de vous... Laissons-nous tomber ?

La démocratie est exigeante

Laisser d'autres décider fort hasardeux

La politique repart au totalitarisme



Où sommes-nous, nous les chantres du développement durable ?

La mobilité douce, le solaire, la qualité de l'air, de l'eau, de la terre...

Penser globalement

Agir localement



Et si je faisais le pas ?

(Suite ci-dessous)



Les personnes que nous contactons pour s'engager en politique ont souvent un réflexe de repli. Les raisons sont, sans être dans l'ordre, ni exhaustif : je n'ai pas le temps, je privilégie les actions concrètes, je n'arrive pas m'exprimer en public, je n'arriverais pas à conserver mon calme, je ne souhaite pas trop m'afficher, etc.

Si je mets en liste, à quoi est-ce que m'engage ?

LA CAMPAGNE ?

Le minimum est de se rendre à la prise de la photo et de donner ses coordonnées pour le dépliant. Ensuite, la rédaction du programme est l'affaire des personnes qui le souhaitent. Finalement, une ou deux présences à des stands et quelques prises de contact avec vos proches sont bienvenues.

RISQUE/CHANCE D'ÊTRE ÉLU-E ?

Dans un système électoral à la proportionnelle, le nombre et la diversité des candidatures sont essentiels. L'élection au conseil général est une élection de proximité et les électrices et électeurs donnent leurs suffrages à un parti proche de leurs idées et surtout à des personnes qu'ils et elles connaissent. Si vous êtes populaire et apprécié-e dans divers cercles, vos chances/risques augmentent.

SI JE SUIS ÉLU-E ?

Dans les villes, le Conseil général se réunit une dizaine de fois par année, en principe en soirée. Pour préparer ses séances, le groupe parlementaire (les élu-e-s du parti) se réunit une dizaine de jours avant pour se répartir les rapports. Chez les Verts, il est habituel de laisser tout le monde s'exprimer, mais sans forcer personne. Le ou la porte-parole prépare alors une intervention par écrit et la lit. Seules de très rares personnes particulièrement à l'aise s'expriment sans note. Les élu-e-s se partagent également les commissions parlementaires selon leurs disponibilités, leurs intérêts et leurs compétences.

QU'EST-CE QUE JE GAGNE ?

Dans les villes, les élu-e-s reçoivent des jetons de présence qui varient selon les communes. Par exemple, La Chaux-de-Fonds verse 750.00 CHF par année (- 10% actuellement pour raison d'économie). Le règlement de rétrocession des Verts NE indique que les élu-e-s dans les législatifs redonnent la moitié au parti. Donc, cette année, il est resté 337.50 CHF par élu-e-s.

Il s'agit donc clairement de bénévolat, car en participant activement au fonctionnement de votre commune, vous gagnez surtout des connaissances et vous apprenez à connaître de nombreuses personnes engagées qui constituent un réseau intéressant et parfois utile pour régler certains problèmes.

SI CELA NE ME CONVIENT VRAIMENT PAS ?

La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Il arrive que les circonstances imposent des choix et celui de quitter sa fonction politique implique simplement que c'est celui/celle qui vient ensuite sur la liste à qui on propose le siège.

NOUS ALLONS VOUS CONTACTER

Le comité va continuer de contacter des personnes. Mais peut-être connaissez-vous quelqu'un dont vous estimez que la candidature serait vraiment valable ? N'hésitez-pas à nous transmettre son No de téléphone.

Merci de garder votre combativité et votre capacité d'indignation !